

Mm Le moal Yveline
7 jardin du Pargo
56 000 Vannes

Aux Membres de la Commission du Débat Public,
sur le projet de Parc éolien marin, Groix - Belle Île.

Mesdames, Messieurs,

J'ai suivi en présentiel plusieurs séances de les débats à Lorient, que j'ai complétés par d' autres séances en vidéo, ainsi que par la relecture de documents fournis.

De part mon activité passée de scientifique universitaire en Ecologie marine, à l' Université de Bretagne Occidentale, je vous fournis un avis, notamment sur les Inventaires Environnementaux. Depuis 2010, je suis ces projets qui représentent une forte opportunité écologique, une alternative énergétique indispensable, pour une nécessaire transition énergétique. Les présentations des études environnementales m' ont laissée perplexe. Les données écologiques sont aussi issues d' une histoire scientifique, qui durant la fin du 20° siècle, ont du suivre de nombreux impacts écologiques de pollutions, très proches du milieu côtier. J'ai déjà lu les 1000 pages de rapport de l' étude préalable d' utilité publique pour le lancement de la ferme pilote Eolfi.

Dans l' étude de ce futur projet, de nouveau, il manque un nombre de données environnementales. Elles ont été en partie recensées, par les participants à l' atelier environnement "compléments". Il faut aussi que ces données soient présentées **concrètement**: espèces, populations, biocénoses, écosystèmes. Elles doivent être également, **dénombrées**. Enfin elles doivent aussi être **évaluées**, selon leurs caractéristiques fonctionnelles écologiques, leurs vulnérabilités ou leur intérêt écologique remarquable. Il ne suffit pas d' empiler des couches de SIG.

Les indicateurs écologiques à surveiller sont les suivants. **Le Domaine aerien et l' Avifaune**, mais aussi le **domaine pélagique**, la masse fluide d' eau marine. Il importe de connaitre leurs **paramètres physico-chimiques**. **Ceux-ci ne sont pas présentés**: températures, salinités, **éclairagements**, oxygénations, teneurs en sels nutritifs, **courantologies**, **houlographies**. Les qualités des eaux de baignade ou conchylicole sont insuffisantes pour caractériser ces paramètres abiotiques. De ces paramètres physico-chimiques, dépendent les **productions phytoplanctoniques et celles du zooplancton**. **Elles sont les bases du fonctionnement des écosystèmes pélagiques**. Les proliférations de phytoplanctons toxiques s' y incluent. Pas d' information fournie. Pourtant c' est à cette interface air/mer, que se situent les plateformes qui supporteront les éoliennes, ainsi que celles de la station électrique. **Aucune information sur les impacts écologiques sur l' éclairement des eaux marines et les productions phyto- et zoo-planctoniques, ainsi que sur les Populations de Poissons pélagiques**. Ces bases écosystémiques font vivre nombre d' elles ainsi que l' ensemble de leur cycle de vie. Les zones de reproduction, les écloséries, nurseries, zones d' alimentation,. Là aussi, les données sont insuffisantes: aucune espèce citée, aucun localisation. Ainsi, nous ne connaissons pas comment fonctionne ce domaine pélagique. De plus, compte-tenu de la force avec laquelle les représentants des Professionnels des Pêcheurs revendiquent la priorité de leurs usages halieutiques, il importe de connaitre l' état des espèces et leurs populations pêchées. Il est en de même, pour les fonds et biocénoses benthiques.

Pour les **domaines benthiques**, des connaissances existent dans l' infralittoral, l' intertidal (zone des marées). Avec les inventaires européens Natura 2000, les écosystèmes remarquables ou vulnérables, sont localisés et placés en zone de protection. Ce sont notamment les champs de Laminaires, les champs de Blocs, les bancs de Maerl, les herbiers à Zostères, les estuaires et les vasières, les marais maritimes et ceux adjacents, les diverses dunes. Ce ne sont pas sur ces fonds que seront mises en place les futures éoliennes. **Elles seront installées en zone plus profonde, dans celles du circalittoral côtier et dans le circalittoral du large**. **C' est largement sur la grande vasière, connue, diverse, et largement exploitée par la Pêche**. **C' est sur ces fonds que pourraient frotter les ancrages**. Ceci dépend aussi beaucoup de leur technique d' élaboration et d' amarrage.

Peu de données ont été précisées, sur ces zones, pour les fonds benthiques. Elles ont été beaucoup moins étudiées que les zones proches du continent. Le Pr. M. Glémaerc, les a inventoriées et cartographiées dans les années 1970. Au cours des années 2000, ces biocénoses marines benthiques du plateau continental ont aussi été reclassées, par rapport à des critères Natura 2000. **Il faudrait donc que les études environnementales présentent ces zones, et leurs caractéristiques écologiques**. Leurs connaissances sont à actualiser. Les impacts des pêcheries sont à préciser.

Nombre de ces connaissances sont certainement disponibles auprès des organismes de Recherches

marines tels IFREMER, UBO, CNRS. Elles sont à présenter. La demande des petits bureaux d' études d' une standardisation des connaissances et de leur protocole d' étude est tout à fait justifiée. Ceci est réalisable, par un organisme d' état agréé; par exemple, selon les types de Biocénoses, Espèce dominantes, Espèces compagnes, fonctionnalités écologiques....

Dans tous les cas, une fois le projet décidé et le site choisi, il conviendra que l' étude de l' état écologique initial du site définissent clairement, concrètement, et précisément ces données écologiques basiques. Ces projets industriels affectent divers compartiments du milieu marin, du large jusqu' au continent. Il sera nécessaire que ces inventaires soient interdisciplinaires; avec la collaboration de divers spécialistes, des domaine pélagique, benthique, et ornithologique. Les campagnes en mer devraient être mutualisées. Un organisme d' études aura à charge la synthèse. De plus, l' atelier " prospective" a montré que de nombreuses questions environnementales restent en suspens. La 1^o ferme pilote pourrait être mise à profit, pour des suivis scientifiques. Pour être réalisés, cela nécessiterait l' accès des plateformes par des personnels spécialistes, ayant à mettre au point leurs méthodes d' études, en présentiel, in situ.

Enfin, il est indispensable que de telles études soient menées par des organismes indépendants. Il est louable que les industriels de ces technologies, s' ouvrent à l' étude, la découverte et la compréhension des impacts environnementaux, mais, toutes les expériences industrielles ont montré le besoin d' experts indépendants, aptes à détecter d' éventuelles problématiques environnementales.

Dernier point, à l' avenir une étude comparée des impacts écologiques des divers usages marins nous serait utile, à nous simples citoyen-nes. Enfin, vu l' état scientifique de la Région, il serait souhaitable qu' en Bretagne Sud, se mette en place un Institut d' Etudes Marines Appliquées, en raison des multiples valeurs écologiques de la région, de la diversité des impacts écologiques des activités humaines, nombreuses, et des lacunes scientifiques constatées.

Je reste à votre disposition pour élargir la consultation, dans la région vannetaise, où je suis domiciliée; auprès d' acteurs locaux, et/ou de jeunes adultes, à partir de votre documentation. Je vous remercie pour cette consultation publique, qui permet de préciser les enjeux majeurs de ce projet, indispensable face au dérèglement climatique. J' attends sa réalisation concrète, le plus tôt possible.

Je vous prie d' agréer mes sincères remerciements.

Mm le Moal yveline.

PS/ Je vous joins le "scan" d' une planche, où la grande vasière et ses composantes, et un platier rocheux sont localisés par M. Glemarec. Extrait de " Les biocénoses marines et littorales françaises des côtes Atlantique, Manche et Mer du Nord". Museum National d' Histoire Naturelle, 1997. Sous la direction de J. C. Dauvin.